



Vendredi 10 avril 2020 *Edition unique*

## Presse Nationale

### > Economie

#### Jeux du hasard : la Loterie nationale octroie 50 millions FCFA au fonds de solidarité

Le directeur général de la Loterie nationale de Côte d'Ivoire (LONACI), Dramane Coulibaly, a remis, le 08 avril 2020 à Abidjan, 50 millions de FCFA au ministre de l'Economie et des Finances, Adama Coulibaly, comme la contribution de cette structure au fonds de solidarité mis en place par le gouvernement pour lutter contre le Coronavirus.

#### Un fonds de 300 milliards de FCFA pour soutenir le secteur agricole

Dans le cadre de la gestion sanitaire liée au Coronavirus, le gouvernement ivoirien a mis en place un fonds de 300 milliards de FCFA pour soutenir le secteur agricole, dont 50 milliards de FCFA pour les cultures vivrières et 250 milliards de FCFA pour les cultures pérennes. L'information a été donnée le 09 avril 2020 à Abidjan par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Kobénan Kouassi Adjoumani.

#### Félix Anoblé explique les 200 milliards de FCFA de soutien aux PME

Le ministre de la Promotion des Petites et moyennes entreprises (PME), Félix Anoblé, a annoncé, le jeudi 09 avril 2020 à Abidjan, la mise en place d'un fonds de soutien et de garantie aux PME, d'un montant global de 200 milliards de FCFA, afin de maintenir l'activité économique de ces entreprises touchées par la crise liée au Coronavirus. Félix Anoblé était à la conférence de presse quotidienne sur le Coronavirus. Selon le ministre, ce montant prend en compte le renforcement du soutien aux PME pour 100 milliards de FCFA. Ces fonds alloués aux PME formellement constituées seront répartis comme suit : 40 milliards seront logés dans les fonds de garantie des crédits aux PME et 60 milliards de FCFA sont destinés aux fonds de soutien aux PME. Quant aux entreprises du secteur informel, elles bénéficieront d'une aide de 100 milliards de FCFA qui servira à la mise en place d'un fonds spécifique d'appui aux entreprises de ce secteur.

## > Société



### Guerre contre le Coronavirus/ le Conseil national de Sécurité durcit le ton : le port de masque obligatoire dans le Grand Abidjan

Le Conseil national de Sécurité (CNS) réuni, le 09 avril 2020 à Abidjan sous la présidence du Président Alassane Ouattara, a décidé de rendre le port du masque obligatoire dans le Grand Abidjan, afin de renforcer la lutte contre le Coronavirus. Le CNS a également annoncé que l'Etat veillera à une distribution gratuite des masques.



### Sortie d'Abidjan : voici la nouvelle procédure à Abidjan

Le gouvernement a décidé que les attestations de sortie du Grand Abidjan ne se feront plus de façon physique. Désormais, tous les demandeurs d'autorisation de sortie du Grand Abidjan devront se rendre sur un site internet dédié : <https://matd-ci.org>, pour y soumettre leurs dossiers à l'analyse.



### La vie pendant COVID-19 : après son apparition dans le pays il y a 31 jours : 60 nouveaux cas de la maladie confirmés en Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire a enregistré 60 nouveaux cas de Coronavirus le 9 avril 2020, portant à 444 le nombre total de cas confirmés, avec 52 guéris et 3 décès à la date du jeudi 09 avril 2020



### Une solution hydro-alcoolique naturelle désinfectant à 100% bio

L'Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB) a présenté aux journalistes, le 09 avril 2020 à Abidjan, une solution hydro-alcoolique naturelle désinfectant à 100% bio « Ivoirenature Clean » made in Côte d'Ivoire. Elle élimine les bactéries, les virus, etc. c'est une trouvaille des chercheurs du Centre national de floristique (CNF), particulièrement du Dr Bolou Eric Kévin, microbiologiste, pharmacologiste des substances naturelles de formation, chargé de recherche au (CNF).

## > Culture



### Soutien aux acteurs culturels : le gouvernement déploie un plan d'urgence de 550 millions de FCFA

C'est un plan d'urgence de 550 millions de FCFA que le gouvernement ivoirien a initié pour soutenir les acteurs culturels éprouvés par les effets collatéraux du COVID-19 en Côte d'Ivoire. Ledit plan présenté par la ministre de la Culture et de la Francophonie, Raymonde Goudou-Coffie, le 08 avril à Abidjan-Treichville, a été accueilli avec soulagement par les acteurs du monde des arts et de la culture.

## Vu sur le Net

## &gt; Economie



### Un demi-milliard de personnes menacées par la pauvreté à cause du COVID-19

La pandémie du Coronavirus est certes sanitaire mais pourrait avoir des retombées économiques catastrophiques pour la planète toute entière. Environ un demi-milliard de personnes risque de gonfler le nombre de pauvres. Selon une étude de OXFAM cela est dû au fait que les gouvernants mettent à l'arrêt l'économie pour maîtriser la propagation du Coronavirus. Ce qui aura pour conséquence dans les régions comme l'Afrique sub-saharienne, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, un recul de 10 ans pour lutter contre la pauvreté, voire 30 ans. Cette étude a été menée par des chercheurs du King's College de Londres et de l'université nationale d'Australie, publiée le mercredi 8 avril par l'Institut mondiale pour la recherche en économie du développement de l'université des Nations Unies.



### Abidjan : les Assemblées annuelles de la BAD reportées

Les 55e Assemblées annuelles de la Banque africaine de développement (BAD) ne se tiendront pas à la date prévue du 26 au 29 mai 2020 à Abidjan. L'information a été donnée ce jeudi par le président de la Banque, Akinwumi Adesina, lors d'un rendez-vous avec la presse via Internet. La crise sanitaire du Coronavirus et ses impacts sont passés par là. Il reste encore des possibilités de tenir ces Assemblées avant la fin d'année. Les dirigeants de la Banque ont recommandé un délai qui court jusqu'à «fin août».

## &gt; Société



### Lutte contre le COVID-19 : les étudiants de Côte d'Ivoire reçoivent le soutien du Chef du gouvernement

Suivant l'élan de solidarité dans la lutte contre la propagation de la maladie à Coronavirus en Côte d'Ivoire, le Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly a fait un don aux étudiants du pays lors d'une cérémonie le 8 avril à l'université Félix Houphouët Boigny. Le don, composé de vivres et de matériels sanitaires d'une valeur de 8 millions de FCFA et une enveloppe de 2,5 millions FCFA, a été remis au secrétaire général de la Fédération estudiantine et scolaire Côte d'Ivoire (FESCI), Saint clair Allah, par Lanzeni Fofana, représentant le Premier Ministre.



### Coronavirus : Le centre de dépistage de Yopougon BAE bientôt disponible

Le centre de dépistage du Coronavirus, en construction depuis quelques jours, au stade de la BAE à Yopougon, est presque achevé. Les travaux qui se déroulent désormais sous haute surveillance policière sont très avancés. La toiture est déjà couverte. Selon un responsable du projet, rencontré sur le chantier, les

travaux seront achevés mardi prochain, au plus tard. Ces travaux avaient été perturbés le premier jour par les habitants du quartier Toits rouges, opposés à ce projet. Estimant que ce centre était trop proche de leurs domiciles et mettaient de ce fait, leur vie en danger. Une partie du matériel de construction du centre a été détruite.



### Lutte contre le Coronavirus : Mariatou Koné offre des kits de protection et des vivres à la Maca

La ministre de la Solidarité, de la Cohésion sociale et de la Lutte contre la pauvreté, Mariatou Koné, continue d'assister les personnes vulnérables dans cette crise sanitaire du fait du Coronavirus. C'est ainsi que le jeudi 9 avril, elle s'est rendue à la Maison d'arrêt et de correction d'Abidjan (Maca) pour offrir des kits de protection et des vivres aux détenus et au personnel de cette prison. Mariatou Koné a précisé que son acte consiste à aider ces prisonniers et le personnel pénitentiaire à s'armer avec des kits hygiéniques pour empêcher le virus mortel d'entrer dans cet établissement pénitentiaire. Elle a assuré que son ministère fera le tour de toutes les prisons du territoire ivoirien pour poser la même action.



### Situation sécuritaire à Yamoussoukro : De nouvelles caméras de surveillance installées

La situation sécuritaire est relativement calme ces derniers temps au niveau de Yamoussoukro, la capitale politique, ainsi que dans les localités environnantes. Cependant, les autorités chargées de la question sont constamment à l'œuvre, afin de garantir aux populations locales, la protection la plus efficace possible. A cet effet, le projet de vidéo surveillance de la ville a repris, avec l'installation de plusieurs nouvelles caméras de surveillance. Aussi les points névralgiques de la ville, dont certains carrefours stratégiques, ont-ils été récemment équipés de ces appareils qui, faut-il le rappeler, sont présents à Yamoussoukro, particulièrement sur l'artère principale de la ville (la nationale A3), il y a de cela quelques années maintenant.

## Agence de Presse

### > Politique



### COVID-19 : la Côte d'Ivoire crée un Fonds de solidarité doté de 20 milliards FCFA

La Côte d'Ivoire a décidé jeudi de créer un Fonds de solidarité d'une dotation initiale de 20 milliards FCFA devant permettre notamment la distribution de vivres et non vivres, en soutien aux populations vulnérables, dans le cadre de la lutte contre le COVID-19. Cette décision a été prise, jeudi, à l'issue d'une réunion du Conseil national de sécurité (CNS), présidée par le Chef de l'Etat ivoirien Alassane Ouattara, dans le cadre d'une évaluation des mesures sanitaires de lutte contre le COVID-19.

### > Economie



## COVID-19 : Le ministre Adjoumani dévoile les projets agricoles pour assurer la sécurité alimentaire

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Kobenan Kouassi Adjoumani a dévoilé jeudi à Abidjan, la mise en œuvre de plusieurs projets agricoles, en vue d'assurer la sécurité alimentaire en cette période de lutte contre la propagation du COVID-19. Selon le ministre, vu les impacts probables que le COVID-19 aura sur le secteur agricole avec des conséquences drastiques sur la production vivrière, allant de 15 à 20% de réduction, le gouvernement a vite réagi en mettant en place un fond de 300 milliards FCFA pour soutenir le secteur agricole, dont 50 milliards FCFA pour les cultures vivrières et 250 milliards FCFA pour les cultures pérennes.

### > Société



## COVID-19 : 2 776 personnes autorisées à sortir du Grand Abidjan, dix jours après son isolement

Dans un bilan de cette mesure d'isolement à la date du 07 avril 2020, la Direction générale de la police nationale ivoirienne (DGPN) indique que 2 776 personnes ont été autorisées à sortir contre 553 refoulées. Quant aux véhicules, 3 820 véhicules ont été autorisés à sortir et 292 refoulés. Au total à cette date, 312 laissez-passer ont été délivrés. Pour casser la chaîne de propagation du Coronavirus (COVID-19) en Côte d'Ivoire, les autorités ont interdit toute entrée dans le Grand Abidjan depuis le dimanche 29 mars 2020 à minuit, isolant la capitale économique de l'intérieur du pays et du reste du monde.



## COVID-19 : le paiement des primes du personnel de santé pour fin avril

Le Président de la République, Alassane Ouattara a instruit le Premier Ministre de procéder, dès la fin du mois d'avril, au paiement des primes au personnel de la Santé, aux forces de Défense et de Sécurité ainsi qu'aux autres acteurs publics engagés en première ligne dans le combat contre le Coronavirus. Selon le communiqué du Conseil National de Sécurité, jeudi, lu par le secrétaire général de la Présidence, Patrick Achi, au Palais Présidentiel, à Abidjan, outre cette mesure, il est prévu la mise en place d'une stratégie de dépistage, avec l'installation à Abidjan de 13 centres de prélèvement de proximité dont neuf avant fin avril, sur un total de 45 qui seront déployés sur l'ensemble du territoire national.



## COVID-19 : Don de 500 millions de FCFA d'une compagnie minière en soutien à l'élan de solidarité

Le groupe Barrick Gold, exploitant la mine d'or de Tongon (dans le nord du pays), a fait don, jeudi, à Abidjan, de 500 millions de FCFA à trois ministères en soutien à l'élan de solidarité recommandée par le gouvernement dans le cadre de la lutte contre la propagation du COVID-19. La cérémonie de remise de cette

somme a eu lieu en présence des premiers responsables des bénéficiaires à savoir le ministre des Mines et de la Géologie, Jean-Claude Kouassi dont le département a reçu 100 millions de FCFA, le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Dr Aka Aouélé dont le ministère a reçu 250 millions de FCFA et celui de la Solidarité, de la Cohésion sociale et de la Lutte contre la Pauvreté qui a reçu 150 millions de FCFA.



### Coronavirus : Le CNS décide du confinement obligatoire à domicile de toutes les personnes fragiles

Le Conseil de Sécurité National (CNS) a annoncé, jeudi, le confinement obligatoire à domicile de toutes les personnes fragiles, notamment les personnes âgées et celles souffrant de maladies chroniques, afin de renforcer la lutte contre la propagation du Coronavirus. Dans son communiqué, le CNS a décidé de rendre obligatoire le port du masque, notamment dans le Grand Abidjan, en veillant à leur disponibilité et leur gratuité, à commencer par le personnel de santé et les forces de Défense et de Sécurité.



### Le CNDH se dote d'une cellule de veille contre le COVID-19

Dans le cadre de la lutte contre la propagation de la maladie à Coronavirus (COVID-19), le Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) a mis en place une cellule de veille. Cette cellule a pour missions entre autres de suivre l'évolution de la pandémie du COVID-19, et d'évaluer la mise en œuvre de la politique gouvernementale dans le cadre de la lutte contre la propagation de la pandémie au regard des instruments, mécanismes, et principes des droits de l'homme.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement de Côte d'Ivoire en un clic [www.gouv.ci](http://www.gouv.ci)



@gouvci



@gouvci.officiel



gouvcivideo



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CIGG.  
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : [info@cicg.gouv.ci](mailto:info@cicg.gouv.ci) - Site Web : [www.gouv.ci](http://www.gouv.ci).

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CIGG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.